

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES  
Sur les comptes du 01/09/2022 au 31/08/2023  
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2023  
DE L'ASSOCIATION « G.V.DETENTE SARTROUVILLOISE

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée pour l'Assemblée générale ordinaire du 8 Décembre 2023, j'ai procédé le Mardi 12 Novembre 2023 au siège de la GV Détente Sartrouilloise au 1, rue Lebon 78500 SARTROUVILLE à l'examen des comptes annuels de l'exercice courant du 1<sup>ER</sup> Septembre 2022 au 31 Août 2023.

Dans un premier temps,, à partir du livre de caisse, j'ai contrôlé par sondage les pièces comptables pour vérifier si elles correspondaient bien au journal de caisse.  
Le solde de la caisse correspond bien au solde figurant sur la balance au 31/08/2023.

Dans un deuxième temps, j'ai contrôlé les écritures de banque CREDIT MUTUEL ainsi que les mouvements sur le compte par sondage afin de vérifier l'existence des factures payées.  
Le rapprochement bancaire au 31/08/2023 ma permis de vérifier que le solde bancaire de la balance correspond bien au relevé bancaire du 5 Septembre 2023.  
J'ai également contrôlé les mouvements effectués sur le compte de placement.

La provision constatée au 31/08/2022 de 20.000 euros a été amputée de 15.000 euros pour faire face aux dépenses de l'exercice et est donc réduite à 5.000 euros au 31/08/2023.

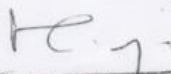
En outre, j'ai plus particulièrement analyser les bulletins de paie et un contrat de travail.  
Ces 2 éléments n'apportent pas de remarque particulière.

Lors de ces différents contrôles effectués en présence de Mme AHRES, cette dernière a mis à ma disposition tous les documents comptables de l'exercice ainsi que le compte d'exploitation et le bilan au 31/08/2023 et a répondu de façon coopérative à toutes mes questions.

En conséquence, je pense sincèrement que les comptes qui vous sont présentés sont réguliers, sincères et véritables, qu'ils reflètent le résultat des opérations de l'exercice considéré et la situation financière de la G.V Détente Sartrouilloise, au 31 Août 2023.

Pour ce qui engage la responsabilité du vérificateur aux comptes, je n'ai aucune objection à ce que l'assemblée générale donne quitus à Madame AHRES Trésorière de la GV Détente Sartrouilloise, ainsi qu'à son comité directeur, pour leur gestion financière de l'exercice clos le 31 Août 2023.

Je vous remercie de votre attention,

  
~~Michel~~ GUIGNIER  
Vérificateur aux comptes  
Le 12 Novembre 2023